

Dans quelles langues vivront nos enfants et nos petits enfants. Les langues et leur rôle dans la société.

Joseph Poth

“Unius linguae uniusque moris regnum imbecile et fragile est”

Nos descendants ne vivront certainement pas dans une langue unique.

Les tenants d'un monolinguisme obsessionnel –il y en a jusque dans les organisations internationales- devraient se souvenir que, dans l'antiquité déjà, “le règne d'un langue unique” était considéré comme “imbécile et fragile”.

Si l'on se réfère aux résolutions les plus récentes approuvées par les représentants des Etats dans les forums intergouvernementaux compétents en la matière, on peut discerner **une tendance commune vers un trilinguisme institutionnel** qui pourrait bien devenir la norme dans le cours des 20 prochaines années. Plusieurs Etats à travers le monde en donnent déjà un exemple concret, à travers leurs programmes d'éducation et de formation.

Ce plurilinguisme de base s'articule le plus souvent autour des composantes suivantes :

1. **Une langue ‘maternelle’**, familière ; généralement langue ‘nationale’.
Exemple : le luxembourgeois pour un Luxembourgeois.
2. **Une langue limitrophe** ou de proximité. Exemple : le français ou l'allemand pour un Luxembourgeois.
3. **Une langue de communication internationale**. Exemple : l'anglais, l'espagnol, le portugais, etc. pour un Luxembourgeois.

Ce schéma de base n'exclut pas un multilinguisme plus prononcé que l'émergence des nouveaux moyens de communication ne peut que renforcer dans l'avenir. Si l'on s'en tient au Luxembourg, par exemple, **les quadrilingues ne sont pas rares**, même si le marché intérieur du travail se contente le plus

souvent de la pratique d'un trilinguisme qui fait rêver ailleurs, en Europe. (54 % des offres d'emploi demandent une compétence trilingue, contre 12 % seulement une compétence monolingue, selon un sondage établi à partir des offres d'emploi d'un numéro du « Luxemburger Wort »).

Hors d'Europe, le plurilinguisme fondé sur l'usage de 4, voire de 5 langues différentes, est une réalité courante et préfigure peut-être l'avenir dans d'autres contextes régionaux.

En Afrique, par exemple, le « vécu linguistique » des adultes présente des composantes complexes qui se caractérisent par la pratique de langues ayant des **fonctions spécifiques dans les stratégies individuelles de communication**. Voici le schéma significatif d'un plurilinguisme « à l'africaine » fondé sur les termes suivantes :

Une langue maternelle : langue apprise par l'enfant en interaction sociale avec les membres de la communauté à laquelle il est lié par parenté ;

Une langue communautaire : langue dominante utilisée dans des zones plus larges que la zone ethnique mais n'ayant pas de portée nationale ;

Une langue nationale : langue locale ayant un statut officiel ou, plus généralement, toute langue locale ;

Une langue interafricaine : langue utilisée au-delà des frontières nationales en Afrique (par exemple le kiswahili, le hausa, le fulfulde, le dyula).

Une langue internationale : langues telles que l'anglais, l'arabe, le français, le portugais, qui sont utilisées pour la communication entre différents pays en Afrique et en dehors de l'Afrique.

On ne sait pas assez en Europe que, dans le domaine de la diversité linguistique, **l'Afrique a une bonne longueur d'avance** et qu'à ce niveau, des transferts méthodologiques sud-nord ne devraient être pas systématiquement exclus.

En ce qui concerne le rôle des langues dans la société de demain, on ne prend pas un grand risque en affirmant que **la diversité linguistique restera une**

référence forte. Face aux empiètements du mondialisme sauvage et au triste nivellement des personnalités, les langues maternelles, minoritaires ou non, restent le recours des individus et des communautés qui refusent l'uniformité.

Porteuse d'identité des peuples et **constitutive de leur patrimoine**, la diversité linguistique participe des droits humains fondamentaux et, à ce titre, **elle ne saurait être soumise à la loi du marché**. Les menaces que la mondialisation croissante et incontrôlée fait peser sur les langues maternelles en situation difficile sont clairement perçues, en particulier par les pays en voie de développement, qui en raison de leur fragilité économique voient leurs cultures directement visées. D'où la nécessité, fortement ressentie, de créer un « **espace** » **pour la diversité linguistique**, permettant la production et la diffusion de biens culturels endogènes, pour lesquels il existe, dans la plupart des pays, un marché potentiel.

D'une manière générale, les grandes organisations régionales et interrégionales apparaissent désormais comme le lieu de débat sur la diversité linguistique, relais permanent pour approfondir cette réflexion sur le long terme, même s'il semble que **leur rôle exact doit encore être précisé**. À cet égard, l'idée de faire adopter par l'ONU une déclaration visant à donner un **cadre de référence officiel à cette réflexion mondiale** sur la diversité linguistique devrait être reprise et concrétisée malgré les échecs antérieurs dus aux craintes infondées de certains états confrontés à une situation politique instable.

Joseph Poth